



Pêches et Océans
Canada

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Demande de soumissions n° : F5211-190231

Date de clôture : Jeudi, 11 juillet 2019

Heure de clôture : 14 h (heure de l'Atlantique)

Cet appel d'offres est pour Pêches et Océans Canada.

Titre : Démolition et enlèvement d'un quai

Lieu des travaux : Wareham, (Terre-Neuve-et-Labrador)

La présente trousse d'appel d'offres comprend ce qui suit :

1. Avis d'appel d'offres
2. Plans et devis
3. Formulaire de soumission (**Obligatoire – à remplir par le soumissionnaire**)

LIEU(X) DE CLÔTURE :

Lieu n° 1 – Pour les soumissions électroniques UNIQUEMENT

Veillez faire parvenir votre proposition électronique à l'adresse suivante

: Kimberly.Walker@dfp-mpo.gc.ca

La taille maximale par courriel (pièces jointes comprises) est limitée à **10 Mo**. Au-delà de cette limite, le MPO pourrait ne pas recevoir votre courriel. Nous vous suggérons de compresser le courriel ou de transmettre plusieurs courriels pour garantir l'envoi. Les soumissionnaires sont tenus de transmettre leur proposition et de prévoir suffisamment de temps pour que le MPO la reçoive avant la fin de la période indiquée dans la demande de proposition (DP).

Pour les soumissions transmises par courriel, le MPO ne sera responsable d'aucune défaillance attribuable à la transmission ou à la réception. Le MPO transmettra un courriel de confirmation aux soumissionnaires une fois la soumission reçue.

Lieu n° 2 – Pour les soumissions papier

Pêches et Océans Canada,
À l'attention de : Kimberly Walker
Réf. : F5211-190231
Centre d'approvisionnement – Bureau de Fredericton,
301, rue Bishop, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3C 2M6

Veillez prendre note de ce qui suit :

Tous les Sécurité des offres de soumissions doivent être envoyés en format papier au plus tard à la date et à l'heure de clôture à l'adresse postale indiquée ci-dessus, peu importe si la soumission est envoyée au lieu n° 1 ou n° 2.

PRODUITS LIVRABLES ET PORTÉE DES TRAVAUX

La portée des travaux de ce projet consiste à fournir l'ensemble des installations, de la main-d'œuvre, des matériaux et de l'équipement nécessaires à la démolition et à l'enlèvement d'un quai à Wareham (T.-N.-L.). Ces travaux doivent être exécutés conformément aux devis et aux dessins à l'appui et seront assujettis aux modalités du contrat.



En général, les travaux à effectuer aux termes du présent contrat comprendront ce qui suit, sans toutefois s'y limiter :

1. la démolition de l'infrastructure du quai existant, comme indiqué sur les dessins. Veuillez noter que tout bois traité à la créosote trouvé pendant les travaux de démolition devra être éliminé dans une installation régionale de gestion des déchets comme Robin Hood Bay ou Norris Arm.
2. l'installation d'une nouvelle protection de la rive, comme indiqué sur les dessins.
3. l'assainissement final du site et le nettoyage doivent être effectués comme indiqué sur les dessins.

VISITE DES LIEUX

Avant de présenter une soumission, les soumissionnaires peuvent visiter le site et les environs, à leurs frais, pour examiner et vérifier la forme, la nature et l'étendue des travaux, les matériaux nécessaires pour réaliser les travaux, les moyens d'accès au site, la gravité et l'incertitude des conditions météorologiques et l'exposition à celles-ci, l'état du sol et l'hébergement dont ils peuvent avoir besoin, ainsi que, de façon générale, pour obtenir tous les renseignements nécessaires portant sur les risques, les éventualités et les autres circonstances qui peuvent influencer sur leur soumission. Aucune allocation ne sera accordée ultérieurement en cas d'erreur ou d'omission relative à l'appréciation des conditions qui prévaudront.

Avant de visiter le site, les entrepreneurs, les soumissionnaires et leurs invités doivent examiner la section 01 35 28 – Exigences en matière de santé et de sécurité. Ils doivent prendre les mesures de sécurité nécessaires lors de toute visite des lieux, avant ou après l'acceptation des soumissions.

DATES DE DÉBUT ET DE FIN PRÉVUES

Les services de l'entrepreneur débuteront dès l'attribution du contrat. Ce projet devrait se terminer **6 semaines après la date d'attribution du contrat.**

EXIGENCES OBLIGATOIRES :

- Le montant minimum acceptable de l'assurance responsabilité civile et de protection contre les dommages matériels est de **2 000 000 \$** par occurrence. Toutes les soumissions **doivent** présenter une confirmation de la compagnie d'assurance du soumissionnaire que l'assurance nécessaire sera disponible au moment de l'attribution du contrat.

Période de questions et réponses : le MPO accepte les questions des soumissionnaires **jusqu'au Jeudi 4 juillet 2019 à 14 h (heure normale de l'Atlantique)**. Celles-ci doivent être transmises **directement et seulement** à l'agente de négociation des marchés dont le nom figure ci-dessous.

Les demandes de renseignements concernant le présent appel d'offres doivent être transmises **SEULEMENT** par écrit, en faisant parvenir un courriel à la personne qui suit :

Kimberly Walker

Agente principale des contrats

Courriel : Kimberly.Walker@dfo-mpo.gc.ca

Courriel: DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca